

01260424



012604

MICHEL NAPHLE
NOTAIRE

CRÉON

CREON



15 JUIN 1999

PARDEVANT Maitre Michel NAPHLE, notaire à Créon (Gironde) soussigné,

A COMPARU

Monsieur Bertrand GUYONNET-DUPERAT, Directeur régional, demeurant à Bordeaux, rue Georges Bonnac numéro 74 "Les Jardins de Gambetta"

Agissant au nom de :

La Société dénommée "RHONE ALPES CONSTRUCTIONS ET PARTICIPATIONS -RHONALCOP-" société anonyme au capital de six millions de francs dont le siège est à Grenoble (Isère) rue Mallifaud numéro 51, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro B 778 115 543;

En vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués suivant procuration reçue par Me René PILOZ notaire à Grenoble le premier aout mil neuf cent quatre vingt, demeurée annexée après mention à la minute d'un acte reçu par Me NAPHLE, notaire sous signé le vingt six aout mil neuf cent quatre vingt;

LEQUEL, ès-qualités, a, par ces présentes, remis à Maitre NAPHLE, notaire soussigné, et l'a requis de déposer au rang de ses minutes à la date de ce jour, en vue de l'accomplissement des formalités de publicité foncière, et pour qu'il en soit délivré tous extraits ou expéditions, quand et à qui il appartiendra une pièce qui est :

un additif à la notice descriptive du groupe d'habitations "Les Hameaux de Bourranville" sis à MÉRIGNAC, dont un exemplaire a été déposé au rang des minutes de Me NAPHLE, notaire soussigné, le vingt sept septembre mil neuf cent quatre vingt, et dont une expédition a été publiée au deuxième bureau des hypothèques de Bordeaux le vingt quatre octobre mil neuf cent quatre vingt volume 8141 numéro 14;

Cette pièce est demeurée ci-annexée après mention.

DESIGNATION CADASTRALE

Pour les besoins de la publicité foncière il est indiqué que les immeubles objets de cet additif sont situés commune de MERIGNAC et figurent au plan cadastral de la manière suivante :

Handwritten signature and arrow pointing to the right.

RECHERCHES



012685

MICHEL NAPHELE
NOTAIRE

CRÉON

CREON

15 NOV 1960

numéro de lot	:	section	:	numéro	:	contenance
1	:	BS	:	102	:	4 a 45 ca
2	:	BS	:	103	:	2 a 18 ca
3	:	BS	:	104	:	2 a 24 ca
4	:	BS	:	105	:	1 a 62 ca
5	:	BS	:	106	:	4 a 08 ca
6	:	BS	:	107	:	2 a 15 ca
7	:	BS	:	108	:	1 a 78 ca
8	:	BS	:	109	:	2 a 38 ca
9	:	BC	:	110	:	2 a 84 ca
10	:	BS	:	111	:	2 a 55 ca
11	:	BS	:	112	:	1 a 95 ca
12	:	BS	:	113	:	1 a 35 ca
13	:	BS	:	114	:	1 a 26 ca
14	:	BS	:	115	:	3 a 50 ca
15	:	BS	:	116	:	1 a 62 ca
16	:	BS	:	117	:	2 a 22 ca
17	:	BS	:	118	:	3 a 04 ca
18	:	CE	:	164	:	3 a 83 ca
19	:	CE	:	165	:	2 a 59 ca
23	:	CE	:	169	:	2 a 35 ca
27	:	CE	:	173	:	2 a 03 ca
28	:	CE	:	174	:	2 a 18 ca
30	:	CE	:	176	:	2 a 89 ca

Handwritten signature or initials, possibly "B9", with a checkmark.

STEST 0409



012689

MICHEL NATHLE
NOTAIRE
CRÉON

CREON



15 JUIN 1930

ORIGINE DE PROPRIETE

Lesdits immeubles appartiennent à la Société RHONALCOP pour les avoir acquis avec d'autres de la société "SCREG ROUTES ET TRAVAUX PUBLICS" dont le siège est à Paris 19 rue Broca, suivant acte reçu par Me NAPHE, notaire soussigné, le vingt huit novembre mil neuf cent soixante dix neuf.

Cette acquisition qui comprenait d'autres biens, a eu lieu moyennant le prix principal de un million cent mille francs payé comptant et quittancé à l'acte.

Une expédition de cet acte a été publiée au deuxième bureau des hypothèques de Bordeaux le vingt sept décembre mil neuf cent soixante dix neuf volume 7718 numéro 7.

Sur cette formalité et le seize janvier mil neuf cent quatre vingt, Monsieur le conservateur audit bureau des hypothèques a délivré du chef de la société venderesse un certificat négatif général.

PUBLICITE FONCIERE

Une expédition des présentes sera publiée au deuxième bureau des hypothèques de Bordeaux, conformément à la législation régissant la publicité foncière.

DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, le comparant fait électio de domicile en l'étude du notaire soussigné.

DONT ACTE sur trois pages

Fait et passé à Bordeaux, 74 rue Georges Bonnac
Dans les bureaux de la Société RHONALCOP

La lecture des présentes a été donnée au comparant et la signature de celui-ci sur ledit acte a été recueillie par le notaire soussigné,

L'an mil neuf cent quatre vingt,
Le *seize décembre*
Et le notaire a signé le même jour.

*Amman cinq
mots nuls ./.
sans*

PKZ

P 97 ans 27

M. J. J. J.

STRICT OMBRE



ADDITIF A LA NOTICE DESCRIPTIVE

"HAMEAU DE BOURRANVILLE"

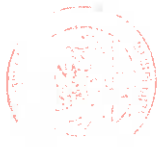
à

MERIGNAC

0 1 2 6 6 3

JEAN-BAPTISTE NOTAIRE CREON

CREON



15 NOV 1980

2.6.3. - PORTE PALIERE -

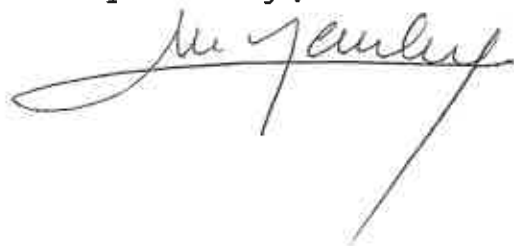
Remplacer "porte vitrée 0,90 m X 2 m à barreaudage de défense vertical en bois exotique NIANGON ou similaire"

par "porte pleine de 0,90 m X 2 m à petits panneaux, en bois exotique NIANGON ou similaire".

Le reste du paragraphe reste inchangé.

Handwritten signature

Annexé à la minute d'un acte reçu par Me Michel NAPHLE
Notaire à Créon (Gironde) soussigné, le *16 décembre*
mil neuf cent quatre vingt;

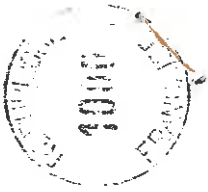
A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Me Naphle', written over a horizontal line.

DEPOT DE PIECE

par la S.A. RHONALCOP

(additif descriptif Bourranville)

16/12/80



572670428

572670428

15 JAN 1981

CRÉON

CRÉON

PARDEVANT Maitre Michel NAPHLE, notaire à Créon (Gironde) soussigné,

A COMPARU

Monsieur Bertrand GUYONNET-DUPERAT, Directeur régional, demeurant à Bordeaux, rue Georges Bonnac numéro 74 "Les Jardins de Gambetta"

Agissant au nom de :

La Société dénommée "PHONE ALPES CONSTRUCTIONS ET PARTICIPATIONS -RHONALCOP-" société anonyme au capital de six million de francs dont le siège est à Grenoble (Isère) rue Mallifaud numéro 51, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro B 778 115 543;

En vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués suivant procuration reçue par Me René PILLOZ notaire à Grenoble le premier aout mil neuf cent quatre vingt, demeurée annexée après mention à la minute d'un acte reçu par Me NAPHLE, notaire sous signé le vingt six aout mil neuf cent quatre vingt;

LEQUEL, ès-qualités, a, par ces présentes, remis à Maitre NAPHLE, notaire soussigné, et l'a requis de déposer au rang de ses minutes à la date de ce jour, en vue de l'accomplissement des formalités de publicité foncière, et pour qu'il en soit délivré tous extraits ou expéditions, quand et à qui il appartiendra une pièce qui est :

un additif à la notice descriptive du groupe d'habitation "Les Hameaux de Bourranville" sis à Mérignac, dont un exemplaire a été déposé au rang des minutes de Me NAPHLE, notaire soussigné, le vingt sept septembre mil neuf cent quatre vingt, et dont une expédition a été publiée au deuxième bureau des hypothèques de Bordeaux le vingt quatre octobre mil neuf cent quatre vingt volume 8141 numéro 14;

Cette pièce est demeurée ci-annexée après mention.

DESIGNATION CADASTRALE

Pour les besoins de la publicité foncière il est indiqué que les immeubles objets de cet additif sont situés commune de MERIGNAC et figurent au plan cadastral de la manière suivante :

Service de l'Enregistrement à la 2^e Conservation des Hypothèques de Bordeaux

1000	200	14 JANV. 1981
5000	30	BORDEAUX le
10000	230	Départ: 400. Vol 823 n° 118
		Reg: deux cent trente trois

La Demeure

[Handwritten signature]